

Grand Poitiers Communauté urbaine

Biodiversité et climat

La biodiversité est essentielle au bien-être des Hommes et de notre planète. Pour la préserver, Grand Poitiers agit avec la mise en place d'un plan climat-air-énergie territorial.

Qu'est-ce que la biodiversité ?

La biodiversité est définie comme la **variété de la vie sur Terre**, sous toutes ses formes. Elle comprend le nombre d'espèces, leur variation génétique et l'interaction de ces formes de vie au sein d'écosystèmes complexes.

Aujourd'hui pourtant, la biodiversité est menacée par plusieurs phénomènes : extinction d'espèces animales et végétales, changement climatique, [espèces exotiques envahissantes](#), etc.

Avec le

[Plan Climat Air Énergie Territorial](#)

(PCAET), Grand Poitiers met en place des actions concrètes pour préserver la biodiversité.

Les actions du plan climat-air-énergie territorial

Zéro pesticide

La collectivité a abandonné progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires, polluants et biocides, dans l'entretien des espaces verts.

La gestion différenciée permet d'entretenir différemment les espaces verts en fonction de leurs usages (sport, loisirs, etc.).

Pour favoriser la biodiversité, Grand Poitiers pratique aussi la fauche tardive, qui consiste en la création de prairies naturelles.



Les végétaux sont la base de la chaîne alimentaire. C'est pour cela qu'il est nécessaire de multiplier les essences de plantes et de fleurs.

De nombreuses espèces vivent dans les bâtiments, ponts et murs de soutènement. Pour les protéger, les travaux tiennent compte de ces habitats.

En complément, des nichoirs à oiseaux, abris à chauve-souris, ruchers et abris à insectes sont aménagés.

Les

espèces exotiques envahissantes

sont une des causes de l'érosion de la biodiversité et font donc l'objet d'une surveillance.

Des campagnes d'arrachage sont également conduites pour les espèces déjà installées.



Plusieurs actions sont mises en place pour favoriser la biodiversité en bord de cours d'eau, comme par exemple la non-tonte des bords de rivière, la plantation d'espèces indigènes ou la restauration des lieux de reproduction des poissons.



Les nouveaux bâtiments et espaces publics sont végétalisés pour créer de l'ombre, améliorer la qualité de l'air et faire profiter les habitants de la fraîcheur apportée par les végétaux en été.

Les végétaux choisis sont locaux, adaptés au changement climatique et peu consommateurs en eau.

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRE :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi